



Bulletin du Réseau de veille intégrée sur les politiques publiques

La dynamique continentale le Québec et l'intégration des Amériques

L'objet du texte qui suit est de faire le point sur la participation du Québec au processus d'intégration des Amériques et sur les perspectives de réussite, en 2005, des négociations de la Zone de libre-échange des Amériques en fonction des événements récents.

Veilleur associé : Marc Dean, ministère des Relations internationales

HISTORIQUE DES SOMMETS

Le panaméricanisme est né de l'idée avancée par Simon Bolívar de créer une Amérique du Sud unie, la *Patria Grande*. Pour ce faire, il convia, en 1826, les représentants des nouvelles républiques sud-américaines au Congrès de Panama, mais l'initiative se solda par un échec. En 1890, eut lieu la première conférence internationale des États américains à Washington. On y créa alors l'Union internationale des républiques américaines – l'ancêtre de l'Organisation des États américains (OEA) – qui devint, en 1910, l'Union panaméricaine (UP). En 1948, les participants de la neuvième conférence internationale américaine de l'UP signèrent la charte créant l'OEA et promulguant la *Déclaration américaine des droits et devoirs de l'Homme*.

Malgré ce progrès des rapports interaméricains, ce n'est qu'au XX^e siècle que se tinrent les premiers sommets des présidents et chefs de gouvernement, auxquels cette fois-ci participèrent les États-Unis : l'un, en 1956, regroupant 19 pays sous les auspices de l'Organisation des États américains, à Panama; l'autre, en 1967, à Punta del Este, en Uruguay, regroupant de nouveau 19 leaders de l'hémisphère. Ces deux grands chantiers n'eurent pas vraiment de suite. Il a fallu attendre 27 autres années avant que le flambeau ne soit repris, en 1994, à Miami.

Le Sommet de Miami aura essentiellement servi à jeter les bases d'une zone de libre-échange des Amériques (ZLEA), prévue en l'an 2005, et à entreprendre un processus de coopération dans 23 secteurs. Le plan d'action du Sommet de Santiago, tenu en avril 1998, entendait, quant à lui, étendre la coopération à 27 domaines regroupés sous quatre grands thèmes, à savoir la démocratie et les droits de la personne, la pauvreté, l'intégration économique et l'éducation.

En avril 2001, le Sommet de Québec a repris deux des thèmes présentés aux sommets de Miami et de Santiago : l'intégration économique et la démocratie. Ce dernier sujet a d'ailleurs donné lieu à l'élaboration d'une charte démocratique interaméricaine, adoptée en septembre 2001. Un troisième thème s'est ajouté, axé sur les questions sociales et orienté vers l'inclusion et une plus grande justice sociale. On a fixé à janvier 2005 l'échéance des négociations de la ZLEA et à décembre 2005 la mise en œuvre du traité.

En matière de coopération, le plan d'action issu de ce dernier sommet s'articule autour de trois piliers : le renforcement de la démocratie représentative, la promotion d'une saine gestion des affaires publiques et la protection des droits de la personne et des libertés fondamentales.

La société civile a occupé une grande place au Sommet de Québec. Outre d'importantes manifestations, un sommet des peuples des Amériques a également eu lieu.

(suite à la page 2)

La dynamique continentale

le Québec et l'intégration des Amériques (suite de la page 1)

LA PARTICIPATION DU QUÉBEC AU PROCESSUS

La position du Québec

Pour le Québec, le projet d'intégration des Amériques constitue un enjeu de premier plan. Le gouvernement est conscient que cette intégration ne réussira que dans la mesure où le débat débordera le seul cadre économique. En outre, le gouvernement du Québec estime que la création de la ZLEA doit se faire à certaines conditions : exclusion de la santé, de l'éducation et des services sociaux; protection de l'environnement; protection et respect du droit fondamental au travail; reconnaissance officielle du français comme l'une des langues des Amériques; respect de la diversité culturelle; primauté du politique dans le processus décisionnel en matière économique; et, enfin, assurance d'un processus démocratique.

Les conférences ministérielles interaméricaines

Depuis le Sommet de Québec, le ministère des Relations internationales s'est donné un cadre d'intervention de façon à répondre à la volonté du gouvernement du Québec de jouer un rôle important dans la construction de la nouvelle Amérique. Depuis ce sommet, l'intention du gouvernement s'est surtout concrétisée par sa participation à diverses conférences ministérielles interaméricaines dans les secteurs qui l'intéressent.

Le gouvernement du Québec a ainsi assisté à la Conférence interaméricaine des ministres de l'Éducation, à Punta del Este, en Uruguay, en septembre 2001, où il était alors représenté par le ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse. Celui-ci a rappelé, à cette occasion, la compétence exclusive des provinces en matière d'éducation et l'importance que le Québec accorde à la promotion des quatre langues dans les Amériques : espagnol, anglais, portugais, français.

En octobre 2001, une délégation québécoise a aussi participé, à Ottawa, à la Conférence interaméricaine des ministres du Travail (CIMT) et elle y a fait valoir son expertise en matière de législation. En mars 2002, le Québec était présent, à Ottawa toujours, à la rencontre interaméricaine des ministres de la Santé et de l'Environnement des Amériques, dont le but était de renforcer les liens entre la Santé et l'Environnement dans la planification et la mise en œuvre des politiques nationales des gouvernements des Amériques. Le Québec était de nouveau présent, en mars 2002, à Trinité-et-Tobago, à la Rencontre des ministres de la Justice et des procureurs généraux des Amériques. Cette dernière visait à améliorer la coopération en ce qui a trait aux questions juridiques et judiciaires et à accroître l'efficacité de la lutte contre la criminalité transnationale organisée et le terrorisme.

Le Québec a également participé à la première conférence interaméricaine des ministres de la Culture, en juillet 2002, à Carthagène, en Colombie. Le gouvernement du Québec a profité de cette tribune pour faire valoir sa position à l'égard de la diversité culturelle et linguistique, pour rappeler sa compétence dans ce domaine, pour promouvoir l'idée d'instaurer un instrument

international de coopération et pour souligner son intention de participer aux mécanismes et aux projets de coopération interaméricains dans ce secteur. Enfin, le Québec a assisté à la Conférence interaméricaine des ministres de l'Éducation, à Mexico, en août 2003. Un envoyé du ministère de l'Éducation du Québec y a alors été nommé pour représenter le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada (CMEC) à la nouvelle commission interaméricaine de l'éducation, créée à cette occasion.

Le Québec participe à toutes ces conférences au sein de la délégation canadienne, selon des modalités qui doivent chaque fois être négociées avec le gouvernement fédéral, puisqu'il n'existe aucun mécanisme officiel de participation.

L'appui à la société civile

L'ouverture du gouvernement du Québec face à la société civile s'est manifestée particulièrement depuis le Sommet de Québec. Entre 2001 et 2003, le ministère des Relations internationales a accordé son appui à divers événements organisés par la société civile québécoise et il a facilité la participation de ses représentants à des événements internationaux. Il a notamment appuyé le deuxième sommet des peuples des Amériques, qui s'est tenu à Québec, en 2001, parallèlement au Sommet des chefs d'État.

LES ENJEUX ACTUELS DE L'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE

La constitution de la Zone de libre-échange des Amériques représente certes l'enjeu le plus notable de l'intégration des Amériques. Le projet de la ZLEA comporte les neuf sujets de négociation suivants : l'accès aux marchés; l'agriculture; les marchés publics; l'investissement; la politique de la concurrence; les droits de propriété intellectuelle; les services; le règlement des différends; les subventions, droits antidumping et droits compensateurs.

Le Brésil et les États-Unis coprésident la phase actuelle des négociations de la ZLEA. Une rencontre d'étape des ministres du Commerce international des Amériques s'est tenue à Miami, le 21 novembre 2003, afin d'évaluer l'état d'avancement des négociations. Il faut dire, d'entrée de jeu, que la conclusion d'un accord en janvier 2005 semble de plus en plus compromise. Plusieurs événements récents et à venir tendent à militer en faveur d'un report de l'échéancier.

L'échec de la dernière rencontre ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Cancún

La dernière rencontre ministérielle de Cancún a échoué principalement parce que deux ensembles de pays avaient des priorités fort différentes. D'abord, un groupe de 22 pays en voie de développement, le G22, sous la gouverne du Brésil, de l'Inde, de la Chine et de l'Afrique du Sud, dont sont membres 13 pays latino-américains, ont fait front commun pour obtenir des concessions majeures de l'Union européenne (UE) et des États-Unis dans le domaine de l'agriculture. En contrepartie, les États-Unis et l'UE ont donné priorité aux questions dites de Singapour, en référence à la Conférence ministérielle de Singapour de 1996 : protection

des investissements, politique de la concurrence, transparence des marchés publics, facilitation des échanges. Le G22 et la coalition UE-États-Unis sont restés sur leurs positions, et il a été ainsi impossible d'obtenir un accord.

L'agriculture est un important sujet de négociation de la ZLEA. Tout porte à penser que les États-Unis et le Brésil croiseront de nouveau le fer sur cet épineux dossier. D'ailleurs, plusieurs sujets de négociation de l'OMC se retrouvent également à la ZLEA.

Les États-Unis

Le ralentissement économique, la montée du chômage, la baisse de l'emploi dans les secteurs industriels traditionnels, le déficit commercial (avec la Chine notamment) et la politique monétaire chinoise d'un yuan artificiellement bas sont du nombre des arguments évoqués pour remettre en question la politique libre-échangiste du gouvernement Bush. Même si celui-ci a obtenu du Congrès la *Trade Promotion Authority*, on note que son gouvernement augmente les subventions à l'agriculture et impose des tarifs douaniers à l'acier et au bois d'œuvre.

En outre, plusieurs leaders du pays remettent en cause certains aspects de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). D'autres exigent plus de mordant aux accords parallèles sur le travail et l'environnement, afin que les normes moins élevées des pays en développement ne désavantagent pas les travailleurs étatsuniens.

La Conférence interaméricaine des ministres du Commerce ayant eu lieu à Miami, celle-ci, pour la première fois depuis le début des négociations de la ZLEA, constituera un test de l'opinion publique étatsunienne. Les groupes de la société civile qui s'opposent à la ZLEA auront l'occasion d'y faire entendre leur voix, tout comme ceux qui l'appuient, et cela, sur fond de campagne électorale déjà bien amorcée.

Les difficultés survenues au cours des négociations commerciales multilatérales (OMC, ZLEA) ont provoqué aux États-Unis un mouvement vers la négociation d'accords bilatéraux. Le Chili a ainsi été l'un des premiers à bénéficier de cette tendance au bilatéralisme en signant un accord de libre-échange avec ce pays.

La politique étrangère du Brésil

Le Brésil, avec ses 180 millions d'habitants et son président très actif sur la scène internationale, joue un rôle prépondérant dans la construction des Amériques. L'un des leaders du G22 à l'OMC, le Brésil élève au premier rang des priorités de sa politique étrangère le déblocage des négociations de l'OMC. Le Brésil privilégie toujours la voie multilatérale de l'OMC, malgré l'échec de Cancún.

Sa deuxième priorité va au renforcement des liens avec l'Amérique du Sud, et avec le *Mercosur* en particulier, constitué du Brésil, de l'Argentine, de l'Uruguay et du Paraguay, et dont sont membres associés le Chili et la Bolivie. L'amélioration des infrastructures du transport et de la communication ainsi que des échanges culturels entre les pays d'Amérique du Sud constitue la priorité du Brésil dans la région. Le bon voisinage des présidents du Brésil et de l'Argentine, Luis Inacio Lula Da Silva et Nestor Kirchner, pourrait

signifier une harmonisation grandissante des politiques fiscales, macro-économiques et sociales des pays du *Mercosur*, jusqu'à l'augmentation du commerce intrabloc et à l'établissement de tarifs douaniers communs.

Enfin, la conclusion de l'accord de la ZLEA vient au troisième rang des priorités du Brésil, tout comme l'issue du libre-échange entre l'Union européenne et le *Mercosur*. Le Brésil croit en une « ZLEA légère ». En effet, selon lui, il est impossible pour les 34 pays négociateurs de s'entendre sur l'ensemble des neuf sujets en négociation d'ici à janvier 2005. Plutôt que de voir l'ensemble du processus chavirer, il serait possible d'arriver à une entente sur un certain nombre de secteurs et de se donner un nouveau calendrier de négociation pour les autres.

Il est important de noter que le Brésil fait également face à des lobbies anti-ZLEA puissants. On n'a qu'à se rappeler la consultation populaire tenue par des groupes de la société civile brésilienne en 2002 où plus de dix millions de personnes ont rejeté la ZLEA dans une proportion de 98 p. 100.

Le Canada et le Québec

Le Canada continue d'appuyer l'approche multilatérale afin que les négociations de l'OMC et de la ZLEA fonctionnent. Il préconise une baisse des subventions dans le domaine de l'agriculture. Le Canada a également milité en faveur du Sommet spécial des Amériques qui se tiendra à Monterrey, au Mexique, les 11 et 12 janvier 2004. Il souhaite y relancer le processus d'intégration des Amériques. Environ la moitié des chefs d'État du continent ont été remplacés depuis le Sommet de Québec de 2001, à la suite d'élections présidentielles récentes. L'engouement pour la ZLEA et l'intégration s'est refroidi, plusieurs pays étant aux prises avec des difficultés économiques et sociales aiguës.

Du côté du Québec, l'intégration économique des Amériques demeure une priorité. Toutefois, l'agriculture est un sujet sensible. Le Québec souhaite protéger son système de gestion de l'offre pour les œufs, le lait et le poulet.

CONCLUSION

Il semble que le blocage actuel de l'OMC sur la question de l'agriculture aura des répercussions sur le contenu et l'échéancier des négociations de la ZLEA. L'agriculture est le principal point en litige, tout comme elle l'est à l'OMC. Évidemment, les États-Unis n'accepteront pas de réduire leurs subventions aux producteurs agricoles, si l'Union européenne ne fait pas de même.

Les élections présidentielles américaines, en novembre 2004, vont monopoliser l'attention de la classe politique étatsunienne, tout cela sur fond de conflit en Iraq et de problèmes économiques internes. L'OMC et la ZLEA ne seront pas en tête des priorités des États-Unis à ce moment.

Du côté du Brésil, la volonté de négocier la ZLEA demeure, mais elle est reléguée au troisième rang des priorités de la politique étrangère. L'espoir d'en arriver à une entente est encore vivant, mais pas sur tous les sujets de la négociation.

Résumé de documents de documents

Voici trois documents, ou leur résumé, qui ont été déposés dans le site du Réseau de veille intégrée sur les politiques publiques (RVIPP) entre le 15 mai et le 31 juillet 2003.

COHÉSION SOCIALE

Immigration : emploi et pauvreté? (Fiche 2002)

Veilleur associé : Olivier Lamalice, ministère de la Sécurité publique

Dans son édition de mai 2003, la revue canadienne *Options politiques* a fait paraître une série d'articles portant sur l'analyse de nouvelles données issues du recensement de 2001. Le texte d'Elizabeth McIsaac, « Immigrants in Canadian Cities : Census 2001 – What do the Data Tell Us? », tente de dégager un certain nombre de constats sur la présence des immigrants canadiens sur le marché du travail. À cet égard, les observations de l'auteure ne sont pas très positives.

Le recensement canadien de 2001 confirme deux tendances fortes au pays : l'urbanisation et l'immigration. Bien que ces phénomènes ne soient pas nouveaux, l'immigration est maintenant le facteur clé de l'urbanisation au Canada. En 2001, 94 % des immigrants vivaient dans les régions métropolitaines, contrairement à 64 % pour le reste de la population. Ces immigrants sont établis à 73 % dans les régions de Toronto, Vancouver et Montréal. Dans le cas de Toronto, 43,7 % de sa population est née à l'extérieur du Canada, ce qui constitue l'une des proportions les plus élevées du monde (McIsaac 2003 : 58-59).

Le fait marquant de l'immigration canadienne est son caractère visible : de tous les immigrants qui sont arrivés au Canada durant la décennie 1990, 73 % étaient considérés comme des « minorités visibles » (McIsaac 2003 : 59). Ce nouveau visage de l'immigration contraste avec celui d'avant 1961, alors que 92 % des immigrés étaient originaires d'Europe.

Les immigrants arrivant au Canada font majoritairement partie des tranches jeunes de la population (46 % sont âgés de 25 à 44 ans) et sont de plus en plus scolarisés. En effet, les nouveaux arrivants ont un taux de scolarité plus élevé que la moyenne canadienne et, qui plus est, que la moyenne urbaine canadienne. Toutefois, bien que la scolarisation conduise généralement à un enrichissement plus facile, la condition financière des immigrants canadiens n'a cessé de se dégrader. Cette détérioration des conditions de vie peut s'expliquer de plusieurs façons. Tout d'abord, les immigrants ont été frappés plus durement que les autres couches de la population par le ralentissement économique de la première moitié des années 1990. Ensuite, le sous-emploi des immigrants fortement scolarisés indique des lacunes sérieuses dans la reconnaissance des diplômes obtenus à l'étranger. De nombreux immigrants scolarisés sont forcés de travailler dans des emplois demandant peu de scolarité, faute de mieux : chauffeurs de taxi, de limousine ou de camion, concierges, gardes de sécurité. (McIsaac 2003 : 60-61). Il ne serait pas étonnant que le recensement de 2001 pose le même constat que celui de 1996, c'est-à-dire qu'il y a un lien direct entre « race » et pauvreté au Canada.

Analyse

L'auteure propose trois pistes pour favoriser le travail des immigrants. Tout d'abord, elle suggère qu'un conseil régional pour l'emploi des immigrants soit établi à Toronto, ville qui attire le plus d'immigrants au Canada; ensuite, que des programmes de mentorat soient dirigés par les employeurs afin de favoriser chez les immigrants l'acquisition d'expérience de travail au Canada; finalement, que soient signés des

accords tripartites entre le gouvernement fédéral, les provinces et les municipalités (McIsaac 2003 : 62). La mise en œuvre de ce type de recommandations pourrait réduire l'exclusion des immigrants qui possèdent des qualifications universitaires.

Toutefois, ces recommandations progressistes ne semblent pas acceptées par certains gouvernements en place. Par exemple, le gouvernement conservateur ontarien de Ernie Eves promettait que, s'il était réélu, il forcerait les immigrants à s'installer à l'extérieur de Toronto. Le gouvernement Eves voulait, de cette façon, se doter d'une politique d'immigration, indépendamment du gouvernement fédéral, à l'image de celle du Québec. Dans cette optique, il affirmait que l'Ontario serait en mesure d'accepter les immigrants dont les compétences seraient les plus utiles à l'économie et au développement de la province, tout en contrôlant de façon plus efficace le flux d'immigrants illégaux. « L'opposition libérale pense que Ernie Eves est tenté de se faire du capital politique sur le dos des immigrants » (Radio-Canada, 24 mai 2003).

Il semble que le parti conservateur ontarien ait été tenté de faire du contrôle de l'immigration son cheval de bataille, un peu à l'image du gouvernement français qui déporte chaque semaine bon nombre d'immigrants illégaux. De nombreux exemples démontrent l'ampleur de l'intolérance : nos voisins du Sud pratiquent une surveillance de plus en plus accrue des frontières; toute proportion gardée, les groupes d'extrême droite, notamment en Europe, hostiles à l'immigration, récoltent un appui important.

Il est notoire que la population des établissements correctionnels est fortement issue des communautés culturelles, des populations immigrantes et des couches les plus démunies de la société. Les données fournies par le recensement de 2001 démontrent que nous sommes en présence d'un cercle vicieux : le fossé économique s'élargit entre les populations locales et les immigrants, engendrant une pauvreté ethnicisée, situation qui est de nature à accroître la présence des minorités dans les établissements correctionnels.

Il est assez ironique de constater que le développement démographique des pays occidentaux repose de plus en plus sur l'immigration. En effet, les États-Unis conservent leur avantage économique face à l'Europe et au Japon par une combinaison de dynamisme démographique, mais surtout grâce à l'apport des immigrants. L'écart entre l'Europe et les États-Unis ne serait d'ailleurs pas près de s'amenuiser : alors que les projections parlent d'une proportion de 36 % de la population européenne âgée de plus de 60 ans en 2040, cette proportion ne sera que de 26 % aux États-Unis (Oualalou 2003)!

Sources :

McISAAC, Elizabeth. « Immigrants in Canadian Cities : Census 2001 – What do the Data Tell Us? » dans *Options politiques*, Institut de recherche en politiques publiques, vol. 24, n° 5, 2003, p. 58-63.

OUALALOU, Lamia. « Le papy-boom bride la force des pays riches » dans *Le Figaro*, 27 mai 2003.

RADIO-CANADA. « Immigration : Ernie Eves persiste et signe », 24 mai 2003.

Hyperliens : www.irpp.org/po/archive/may03/mcisaac.pdf
www.lefigaro.fr/eco_monde/20030527.FIG0024.html
www.radio-canada.ca/nouvelles/Index/nouvelles/200305/24/003-eves-immigrants.shtml

GOVERNE

Recours aux cibles par les services publics britanniques (Clip 2145)

Veilleure-collaboratrice : Brigitte Effemey, Délégation générale du Québec à Londres

Un rapport récent de la Commission de l'administration publique de la Chambre des communes, intitulé *On Target? Government By Measurement*, porte sur le recours aux cibles et aux objectifs dans le cadre de la prestation des services publics. Depuis 1997, le gouvernement travailliste au pouvoir y accorde une grande importance dans le domaine de l'éducation et de la santé notamment.

La Commission recommande au gouvernement d'effectuer le bilan de l'utilisation des cibles par les services publics et de charger une entité indépendante du suivi de la prestation des services publics par rapport aux objectifs fixés. Elle souligne les avantages de la « culture de la mesure » actuelle :

- une plus grande imputabilité et transparence vis-à-vis du public et du Parlement;
- un inventaire des problèmes et une motivation du personnel;
- l'importance de la mesure des résultats dans l'amélioration des services publics.

Toutefois, le système actuel souffre de nombreuses lacunes, telle la pléthore de cibles, souvent trop contraignantes, tant pour le personnel que les gestionnaires. Pour atteindre les cibles coûte que coûte, les gestionnaires publics sont détournés de leur but principal – améliorer les services – et doivent se concentrer sur ces mêmes cibles en ayant parfois recours, pour ce faire, à des moyens qualifiés de « créatifs ».

Le rapport fait ressortir, à cet égard, cinq points :

- l'absence de clarté quant au but exact du gouvernement;
- l'absence de ligne directrice claire à l'endroit des prestataires de services;
- l'incapacité de se concentrer sur les résultats de la prestation de services, entraînant effets pervers et parfois « tromperies »;
- des lacunes dans le compte rendu et le suivi de la performance;
- une imputabilité confuse.

La Commission recommande de décentraliser la gestion de la performance et d'intéresser tant le personnel de première ligne que les usagers à la définition des cibles, par ailleurs trop nombreuses. Elle préconise également la création d'une entité externe fiable qui soit chargée de vérifier en toute indépendance les résultats obtenus par rapport aux objectifs fixés.

Source :

Site du Parlement de Westminster.

Hyperliens :

www.publications.parliament.uk/pa/cm200203/cmselect/cmpubadm/62/62.pdf
www.publications.parliament.uk/pa/cm200203/cmselect/cmpubadm/62/6202.htm

GOVERNEMENT EN LIGNE

Attitude des citoyens et des entreprises face aux gouvernements en ligne, en Europe (Clip 2138)

Veilleur-coordonnateur : Jean-François Guilloteau, ministère des Transports

La société Rand a terminé, en mars 2003, une étude d'étalonnage sur l'attitude des internautes européens à l'égard de leur gouvernement en ligne (*e-government*). Cette approche est originale, les études habituelles traitant plutôt de l'offre de service. Deux volets ont été considérés : les transactions entre les citoyens et l'État et celles qui interviennent entre les entreprises et l'État. Principaux constats :

- Les citoyens ont une très nette préférence pour les services en ligne qui n'exigent pas beaucoup de renseignements personnels, sauf les rapports d'impôt. L'attitude des citoyens est d'autant plus positive que les services en ligne leur sont familiers et qu'ils les utilisent;
- Les avantages du gouvernement en ligne pour les citoyens : souplesse des lieux et des horaires et perception d'une réponse plus rapide. Près de la moitié des répondants estiment que l'utilisation des services en ligne n'est pas compliquée. Il demeure cependant chez certains des doutes quant à l'utilité de ces services;
- Les résultats varient beaucoup d'un pays à l'autre. L'indicateur mesurant l'attitude des citoyens à l'égard du gouvernement en ligne montre que les Danois, les Grecs, les Italiens, les Finlandais et les Autrichiens sont les plus réceptifs à cette façon de faire. À l'autre extrémité du spectre : les Britanniques, les Allemands et les Irlandais. Bien que relativement positive, l'attitude des Américains à l'égard du gouvernement en ligne l'est moins que celle des Européens;
- Les entreprises ont moins recours aux gouvernements en ligne que les citoyens. Contrairement aux transactions avec les citoyens, les transactions entre les entreprises et l'État impliquent surtout des données personnelles (p. ex. les contributions sociales).

En conclusion, du chemin reste à parcourir avant d'atteindre le plein succès du gouvernement en ligne. Le design des services ainsi offerts doit tenir compte des préférences des citoyens et des entreprises.

L'étude a été commandée à la société Rand par la Commission européenne, dans le cadre du projet « Statistical Indicators Benchmarking the Information Society ».

Source :

GRAAFLAND-ESSERS, Irma, et Emile ETTEGDI, « Benchmarking e-Government » dans *Europe and the US*, Rand, 2003, 81 p..

Hyperlien : www.rand.org/publications/MR/MR1733/MR1733.pdf

Liste des documents produits

Dans le site du Réseau de veille intégrée sur les politiques publiques, deux produits d'information principaux sont disponibles, soit le clip et la fiche synthèse. Vous trouverez ci-dessous la liste des documents produits du 15 mai au 15 août 2003. Les documents annonçant des activités passées n'ont pas été retenus.

Les documents présentés sont classés selon l'ordre alphabétique des auteurs. Le ministère indiqué est celui où l'auteur exerçait ses fonctions au moment où il a rédigé le clip ou la fiche.

CLIPS



Bachand, Patrice; ministère des Relations internationales

- Conversion de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) en institution spécialisée du système de l'ONU
- Sources intéressantes pour les statistiques sur le contenu et l'utilisation d'Internet selon les différentes langues

Bernier, André G.; ministère de l'Environnement

- Santé, inégalité de revenus et développement économique

Blais, Pierre; ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir

- Principes à la base de la réforme de la fiscalité locale en France

Chebou, Pierre; ministère des Transports

- Signature, le 21 juillet 2003, d'un memorandum Canada-États-Unis sur le transport maritime à courte distance
- Un appel de proposition dans le domaine des systèmes de transport intelligents et du transport maritime

Cyimpaye, Donatilla; Secrétariat à la jeunesse

- Les valeurs des jeunes

Deschênes, Dany; ministère de la Sécurité publique

- « Pour en finir avec l'hécatombe routière »

Effemey, Brigitte; Délégation générale du Québec à Londres

- Développement territorial et OCDE
- Entrepreneurat et développement économique local
- Halte à la violence conjugale au Royaume-Uni
- Initiative du gouvernement britannique contre l'âgeisme
- Rapport de la Strategy Unit britannique : coûts et avantages des cultures génétiquement modifiées
- Recours aux cibles par les services publics britanniques
- Urgences civiles au Royaume-Uni

Girouard, Chantal; ministère des Transports

- La mondialisation et le rôle du marché : synthèse d'une conférence tenue à Montréal le 4 mars 2003

Gouin, Ugo-Mercier; ministère du Conseil exécutif

- La question SDF – critique d'une action publique

Guilloteau, Jean-François; ministère des Transports

- Accroissement de la commandite dans les villes américaines
- Accueil des citoyens et des entreprises au gouvernement en ligne en Europe
- Banque de données sur le terrorisme de Rand
- Charte de Naples sur la promotion des infrastructures de transport transeuropéennes

- Contrôles frontaliers inadéquats des réfugiés au Canada selon le Fraser Institute
- Des exonérations fiscales fédérales pour les nouveaux stades américains
- Évaluation des « Private Finance Initiatives » par le Trésor britannique
- Indicateur 2003 de la « liberté économique » du Fraser Institute
- L'impact économique de l'immigration, une étude hollandaise
- La mauvaise situation budgétaire des États américains ne serait pas attribuable à la conjoncture économique
- La taille optimale du gouvernement selon le Fraser Institute
- Liste de vérification en 51 points de la durabilité des projets urbains
- Mise aux enchères de l'accès à des voies réservées au covoiturage
- Page sur le développement durable de la Commission européenne
- Projets de loi d'États américains contre l'exode des emplois outre-mer
- Rapport Carayon sur l'intelligence économique
- Rapport suisse de prospective sur les thèmes futurs de la politique fédérale

Guy, Linda; ministère de la Sécurité publique

- Transport maritime et attentat terroriste

Hitayezu, Félicien; ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

- ESB au Canada : la FAO recommande de ne « pas provoquer la panique »
- Europe : les innovations dans les entreprises agroalimentaires
- Impacts de l'étiquetage du pays d'origine sur les importations de produits alimentaires aux États-Unis
- Le Parlement européen durcit les conditions d'exportation des OGM
- Les OGM tissent leur toile
- Tendances sociales et consommation alimentaire

Lamalice, Olivier; ministère de la Sécurité publique

- L'analyse de l'augmentation de la population carcérale américaine par le Sentencing Project
- L'extrême droite française sur Internet : un exemple de cybercriminalité
- La fuite des cerveaux européens
- Le rapport de l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT)
- Protocole de Kyoto: « Et si George Bush avait raison? »
- Un fichier sur les délinquants sexuels?

Landry, Martin; ministère du Développement économique et régional

- Les filières technologiques : création accidentelle ou planifiée?

Larose, Micheline; ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

- Étiquetage des viandes : des règles plus strictes en France en 2003
- Les développements prochains dans l'industrie de la distribution alimentaire

Luciani, Andrée; ministère des Transports

- « Keep it Moving » : impacts des investissements fédéraux en transport dans le Midwest américain
- Conséquences économiques et politiques de l'implosion démographique en Europe
- Consultation des jeunes en matière de politiques publiques au Royaume-Uni
- Des enquêtes favorables aux modes de transport non motorisés
- Les « non cities », une tendance à privatiser l'administration municipale aux États-Unis
- Projet de création d'une agence nationale de rénovation urbaine en France
- Un meilleur bulletin en gestion pour l'administration fédérale américaine
- Un premier solde migratoire négatif en 40 ans pour la Californie
- Un rapport de la Californie sur le développement axé sur le transport collectif

Meggs, Anne-Michèle; ministère du Conseil exécutif

- Assurance automobile : un enjeu électoral important au Nouveau-Brunswick
- Influence négative des réformes de la fonction publique sur le moral des fonctionnaires
- La vérificatrice générale du gouvernement fédéral évalue les rapports de rendement de neuf ministères sur le thème de la sécurité et du terrorisme

Mercier, Dominic; ministère de l'Environnement

- Forum science environnement

Péan, Marie José, ministère du Conseil exécutif

- La nouvelle politique française en matière de santé

Sully, André; ministère de la Culture et des Communications

- La privatisation de la culture américaine (The Privatisation of American Culture)

Valiente, Francisco-José; ministère des Relations internationales

- Travaux de la 59^e session de la Commission des droits de l'Homme, le Québec y participe activement et est cité deux fois en exemple

FICHES SYNTHÈSES

Bevan, Émilie; ministère des Relations internationales

- La « nouvelle diplomatie » des régions d'Europe. Les intérêts du Québec pour les « Quatre moteurs pour l'Europe »

Dean, Marc; ministère des Relations internationales

- L'élection de Kirchner en Argentine et ses impacts probables sur l'intégration continentale
- Les États-Unis et les Amériques : discours de M. Colin Powell, secrétaire d'État, au Council of the Americas, Washington D.C.

Deschênes, Dany; ministère de la Sécurité publique

- La menace terroriste au Canada
- La problématique d'un acte terroriste utilisant des armes CBRN
- Terrorisme et pauvreté : y a-t-il un lien?

Désy, Geneviève; ministère des Relations internationales

- La signature d'un accord de libre échange entre les États-Unis et le Chili, le 6 juin 2003

Dupont, Marie-Claude; ministère des Relations internationales

- L'élection de Kirchner à la présidence de la République argentine

Gravel, Lise; ministère des Relations internationales

- Le leadership du « nouveau Brésil » sur les enjeux liés à l'intégration des Amériques – colloque tenu à Montréal les 6 et 7 juin 2003

Guilloteau, Jean-François; ministère des Transports

- Le péage de décongestion à Londres, un important et long processus de consultation

Lamalice, Olivier; ministère de la Sécurité publique

- Criminalité en Grande-Bretagne; statistiques, perception et médias
- Immigration : emploi et pauvreté?
- Points de vue divergents à propos de la consommation de cannabis

Lefevre, Benoit; ministère des Relations internationales

- L'intérêt de l'Union européenne de finaliser la signature d'un accord de coopération économique avec l'Amérique centrale
- La Communauté andine des nations et l'intégration continentale
- La présidence Kirchner : un vent nouveau souffle en Argentine
- Le 24^e Sommet des chefs d'État du *Mercosur* révèle la volonté commune des États membres de faire du *Mercosur* bien plus qu'un marché commun

Marcotte, Francine; ministère du Conseil exécutif

- Mieux planifier les collectivités en Ontario par la croissance intelligente (*smart growth*)

Massé, Ginette; Secrétariat à la condition féminine

- « Surveillance totale », par Ignacio Ramonet, *Le Monde diplomatique*
- La qualité du travail des hommes et des femmes dans la nouvelle économie canadienne

Meggs, Anne-Michèle, ministère du Conseil exécutif

- Absentéisme dans les écoles secondaires au Royaume-Uni
- La Stratégie suédoise de santé publique – une stratégie basée sur les déterminants (accent notamment sur les compétences civiques)
- Les coûts de l'énergie et l'avenir des banlieues

Parenteau, Paul; ministère des Relations internationales

- Tensions à l'Assemblée générale 2003 de l'Organisation des États américains

Royer, Vincent; ministère des Relations internationales

- Onzième session de la Commission du développement durable

Vaillancourt, Serge; ministère des Relations internationales

- La signature du Traité d'adhésion à l'Union européenne, à Athènes

Vidal, Jonathan; ministère des Relations internationales

- Les élections législatives au Mexique (6 juillet 2003)
- Situation des agriculteurs mexicains dans le contexte d'intégration continentale et face à l'éradication des barrières tarifaires

Liste des veilleures-coordonnatrices et des veilleurs-coordonnateurs

Ministère ou organisme	Nom	Courriel
Curateur public du Québec	Patricia Robert	patricia.robert@curateur.gouv.qc.ca
Forum des grandes villes	Sylvie Cossette	sylvie.cossette@ville.longueuil.qc.ca
Forum des grands organismes	Jean-Pierre Gingras	jean.pierre.gingras@rrq.gouv.qc.ca
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation	Féliçien Hitayezu	felicien.hitayezu@agr.gouv.qc.ca
Ministère de l'Éducation	Marcel Ross	marcel.ross@meq.gouv.qc.ca
Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille	Suzanne Lamy	suzanne.lamy@messsf.gouv.qc.ca
Ministère de l'Environnement	Pierre Lefebvre	pierre.lefebvre@messf.gouv.qc.ca
Ministère de la Culture et des Communications	Dominic Mercier	dominic.mercier@menv.gouv.qc.ca
Ministère de la Justice	André Sully	andre.sully@mcc.gouv.qc.ca
Ministère de la Santé et des Services sociaux	Jean-Pierre Tétreault	jptetreault@justice.gouv.qc.ca
Ministère de la Sécurité publique	Michel Clavet	michel.clavet@msss.gouv.qc.ca
Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir	Linda Guy (p. i.)	guy.linda@msp.gouv.qc.ca
Ministère des Finances	Pierre Blais	pierre.blais@mamsl.gouv.qc.ca
Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration	Martine Gélinas (p. i.)	martine.gélinas@finances.gouv.qc.ca
Ministère des Relations internationales	Roger Noël	roger.noel@mrci.gouv.qc.ca
Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs	Patrice Bachand	patrice.bachand@mri.gouv.qc.ca
Ministère des Transports	Marcel Grenier	marcel.grenier@mrmfp.gouv.qc.ca
Ministère du Conseil exécutif	Jean-François Guilloteau	jfguilloteau@mtq.gouv.qc.ca
Ministère du Développement économique et régional	Anne-Michèle Meggs	anne-michele.meggs@mce.gouv.qc.ca
Ministère du Revenu	Geneviève Drolet	genevieve.drolet@mdr.gouv.qc.ca
Ministère du Travail	Diane Hastie	diane.hastie@mdr.gouv.qc.ca
Secrétariat à la condition féminine	Lise Blanchette	liseblanchette@mrq.gouv.qc.ca
Secrétariat du Conseil du trésor	Denis Matte	denis.matte@travail.gouv.qc.ca
	Ginette Massé	ginette.masse@scf.gouv.qc.ca
	Alin Soussi	asoussi@sct.gouv.qc.ca

**Vous avez des questions à poser ou de l'information à faire partager?
N'hésitez pas à communiquer avec le coordonnateur ou la coordonnatrice de votre ministère ou organisme.**

Prospective est un bulletin produit sous la coordination du
Secrétariat aux priorités et aux projets stratégiques
Ministère du Conseil exécutif
835, boulevard René-Lévesque Est, bureau 1.01
Québec (Québec) G1A 1B4
Téléphone : (418) 528-0659
Télécopieur : (418) 643-2570

Comité de rédaction :

Donatilla Cympaye, Secrétariat à la jeunesse
Ugo-Mercier Gouin, ministère du Conseil exécutif
Gina Laveau, ministère du Conseil exécutif
Dominic Mercier, ministère de l'Environnement
Patricia Robert, Curateur public du Québec
André Sully, ministère de la Culture et des Communications

Révision linguistique :

Michelle Collard, ministère du Conseil exécutif

Dépôt légal – 2003
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1488-304X
© Gouvernement du Québec, 2003

Activité à venir à venir

« Les migrations interrégionales au Québec –
le cas des jeunes et des personnes âgées »

Petit déjeuner-conférence, avec M^{me} Chantal Girard, de l'Institut
de la statistique du Québec
Musée national des beaux-arts du Québec
Québec
En janvier 2004 (jour à préciser), de 8 h à 9 h 30

